

ECOLE EST LIBERATION-VINCENNES

Conseil d'école du vendredi 9 juin 2017

Membres présents

Présidente : Florence Delcayre

Toute l'équipe enseignante, à l'exception de madame Dalle, excusée.

FCPE : Nathalie Hergaux, Catherine Goursonnet et Nathalie Coilly

APEV : Sidonie Mathias, Stéphane Petit, Marjorie Desarnaud, Marie Guitou, Muriel Mansion, Sylvie Bismuth, Caroline Vasconcelos Mota, Audrey Schaditzki.

8^{ème} circonscription : Françoise Jezequel, conseillère pédagogique adjointe de l'inspectrice de l'éducation nationale, Marie-Christine Greiner, inspectrice de l'éducation nationale.

Représentants de Maire : Pascale Rimbault, directrice Enfance Jeunesse, Anne Laurence Rouger, adjointe au maire

Questions portées à l'ordre du jour

1/ Rentrée scolaire

Nous terminons l'année scolaire 2016/2017 avec 383 élèves ; nous avons perdu 28 élèves cette année (déménagements) et 21 départs sont annoncés cet été.

A la rentrée avec les nouveaux arrivés sur la commune, nous aurons 405 élèves annoncés dont 4 UPE2A .

Projet de structure :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2	UPE2A
Classe1	25	29	28	28		28	4
Classe 2	25	28	27	28		28	
Classe 3	25	28	28		16CM1+8CM2		
Classe 4	25						

Etudes scolaires

Ce sont les enseignants de l'école qui ont assuré l'étude cette année encore car nous avons suffisamment de volontaires.

Nombre d'études par soir : lundi et jeudi : 5 ou 6 études, mardi 5 et vendredi 4

Le nombre d'inscrits a augmenté cette année. Les plus nombreux sont les CP et CE1. Les effectifs par groupe d'étude sont plus chargés que les années précédentes avec environ 1/3 des études qui fonctionne à plus de 23 élèves, voire 25/26 le vendredi soir. Aider les élèves et vérifier si le travail est fait pour la majorité n'est plus possible dans ces conditions et les parents doivent le prendre en compte.

La mairie précise qu'elle va conserver les taux d'encadrement actuels mais accepte une légère modulation les vendredis où les effectifs montent à 25/26 afin d'avoir des groupes moins chargés.

Préparation de la rentrée

Notre nouvelle structure et l'accueil d'une élève ne pouvant pas monter plusieurs fois par jour dans les étages nous amène à déménager certaines classes : ce sera le cas d'un CE2 qui descend au RDC, 2 CE1 qui montent au 1^{er}, l'UPE2A qui est déplacée au 2^{ème}.

Nous avons fait une demande à la mairie pour récupérer au dessus du bureau de la directrice une salle de réunion pour accueillir les équipes éducatives dans de meilleures conditions et une petite salle de classe pour le RASED E afin de récupérer notre bibliothèque en salle 14.

TNI : un rail va être installé sur le TNI de la classe de CM1B qui a un problème de reflet lumineux gênant pour les élèves. L'enseignant évaluera ce dispositif.

A la suite de cette évaluation, la municipalité propose l'achat de 3 nouveaux TNI sans Rail ou 2 TNI avec rail puisque le coût est plus élevé.

Liaisons avec les maternelles : les conseils des maitres de liaison avec les écoles maternelles sont prévus fin juin ainsi que des visites de classe et d'école pour tous les élèves de GS vincennois ou nouvellement arrivés sur la commune.

Liaisons avec les collèges : le conseil école/collège aura lieu le 12 juin. Une visite de leur collège d'affectation est prévue pour tous les élèves de CM2.

2/ Projet d'école

Bilan du projet 2014/2017

Axe réussite

Les dotations en outils numériques sont en augmentation ; actuellement chaque classe est dotée d'un ordinateur et d'une imprimante. Trois TNI ont été installés et chaque année d'autres suivront dans les classes des enseignants volontaires.

La salle informatique a été totalement renouvelée et désormais les ordinateurs et le réseau fonctionnent : 10 classes sur 16 s'y rendent cette année

Une sensibilisation aux dangers d'internet est mise en œuvre dans les CM1 et CM2

Le LSU est utilisé par tous les enseignants

Les enseignants ont travaillé à une meilleure répartition des apprentissages en orthographe, en lecture, en anglais ; les nouveaux programmes ont fait l'objet d'une lecture attentive par niveau. Le parcours scolaire de l'élève est davantage réfléchi par niveau. Les projets académiques ou de circonscription ont été investis (marathon orthographique, journées nationales de la laïcité, de la fraternité, de l'égalité et prix littéraire...)

La liaison GS/CP concerne les 3 écoles maternelles qui desservent l'école : désormais, tous les élèves de GS viennent visiter les locaux de l'école, même les nouveaux vincennois. La prise en charge des élèves à besoins spécifiques se fait dès la rentrée grâce à la transmission d'informations par l'école, aux RDV avec les parents en juin et aux équipes éducatives de liaison mises en place par les directrices. Deux classes sur 3 ont un projet commun de liaison GS/CP. Les conseils de maîtres GS/CP permettent une meilleure connaissance des attentes de chacun, une meilleure appropriation des programmes des 2 niveaux et enclenchent une attention particulière à la continuité des parcours des élèves

La liaison école/collège concerne les deux collèges desservis par l'école. Les liaisons portent exclusivement sur la transmission d'information sur les élèves à besoins spécifiques pour une

meilleure prise en charge dès la rentrée et une visite collective de l'établissement. Une réflexion 1^{er} et 2^d degrés sur les nouveaux programmes et l'élaboration de répartitions ont été menées. Les collègues sont invités à des réunions de liaisons pendant l'année mais les emplois du temps et les organisations différentes des temps de service des professeurs des deux degrés rendent difficiles concrètement les échanges.

Axe équité

L'école dispose d'un site d'école pour permettre à chacun de mieux comprendre son fonctionnement et transmettre des informations à tous. Ce site est également utilisé pour les liaisons entre les classes et les parents pendant les classes de découvertes

Des réunions régulières ont lieu avec les associations de parents pour régler les problèmes rencontrés à l'école et collaborer à leurs résolutions, pour répondre aux questions des familles ayant demandé l'aide ou l'arbitrage des associations de parents.

L'instauration de portes ouvertes a été maintenue dans le respect des consignes Vigipirate.

L'accueil des nouveaux parents de CP en juin et leur entrée dans l'école le jour de la rentrée a été maintenu pour lever toutes les inquiétudes liées à cette nouvelle rentrée.

Le bulletin scolaire est remis en main propre aux familles au cours d'une matinée en milieu d'année scolaire au cours de laquelle les associations de parents reçoivent les parents autour d'une collation dans le préau.

La mise en place des cours de français et d'accompagnement des parents d'élèves étrangers dans le cadre du dispositif OEPRE (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves) est très satisfaisante et permet à ces familles de se rapprocher de l'école.

L'écriture du nouveau règlement intérieur basé sur le règlement type départemental a clarifié certains points sur l'absentéisme, le temps d'accueil et les sanctions.

Axe solidarité

Le parcours culturel de l'élève s'est articulé autour des 6 thématiques demandées par l'éducation nationale et des partenariats avec la municipalité. Les arts du spectacle vivant, les arts de l'espace, les arts du quotidien, les arts du langage, les arts visuels et les arts du son ont été travaillés plus spécifiquement sur un niveau ; les activités, animations, actions, spectacles proposés par la ville ont été choisis par les enseignants en fonction de l'âge des élèves, de leur projet de classe et des choix pédagogiques par niveau.

Projet artistique commun aux deux écoles élémentaires de l'est : tous les élèves des écoles participent à l'élaboration d'une fresque collective en volume qui sera installée sur le mur se trouvant face au réfectoire : il s'agit d'un patchwork de symboles, signes, objets, animaux. Chaque élève conçoit en argile l'objet de son choix et en définit sa couleur. Les 800 objets créés par les écoliers seront collés sur le mur et colorés par les intervenants avec des bombes de peinture céramique. Des photos seront mises en ligne sur le site.

Perspectives pour le projet 2017/2020 :

Le nouveau projet d'école sera présenté au 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2017/2018

L'école a déposé un projet à la cellule académique « recherche et développement, innovation et expérimentation » (la CARDIE)

Au travers de ce projet, l'école réfléchit à l'organisation des emplois du temps et du travail dans et hors de la classe en fonction des rythmes et capacités d'attention des élèves.

Nous privilégierons les sorties culturelles et disciplines sportives et artistiques l'après midi. Cette organisation se fera en partenariat avec la ville pour la mise à disposition des structures sportives.

Madame Greiner précise que l'expérimentation portera dans un premier temps sur une année avec une priorité au cycle 2 (CP/CE1/CE2)

L'école réfléchit à son prochain projet d'école et quelques pistes de travail se profilent.

-Mettre en œuvre des projets sur l'éducation au développement durable EDD (c'est le projet de la circonscription), la solidarité.

-Continuer l'harmonisation des parcours culturel/citoyen/santé/

-Mettre en place progressivement des sessions de classe sur l'environnement numérique de travail de l'école ENT

-Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves (OEPRE): continuer le dispositif avec deux groupes de niveaux.

-Se centrer sur l'enseignement des maths

Rythmes scolaires : bilan de l'équipe enseignante

Il est difficile de faire un bilan en terme d'apprentissages puisqu'il n'y a pas eu d'évaluations communes à tous au début de la réforme ni en cette fin de projet éducatif territorial. En revanche, les enseignants ont observé les élèves et sont unanimes pour dire :

- Les élèves sont toujours aussi nombreux à rester à l'école jusqu'à 18h, notamment chez les plus petits. En conséquence, le temps d'exposition à la collectivité est toujours le même sur une journée complète. Ajouter au mercredi matin, cela génère une grande fatigue des élèves dès le jeudi et entraîne des difficultés de concentration. Il n'y a pas de réussite significative selon les enseignants.
- Ceux qui semblent s'adapter le mieux à ce rythme sont les élèves studieux, scolaires et respectueux des codes de l'école : ceux qui souffrent le plus sont ceux qui ont des difficultés pour entrer dans la vie collective, ceux qui ont du mal à respecter les règles de vie et qui sont soumis à trop de contraintes. Finalement, ce sont les petits élèves en difficultés qui sont pénalisés car en surcharge cognitive et fatigue psychique dès le jeudi matin.
- Les meilleurs sont toujours plus doués et profitent pleinement du mercredi matin : ainsi on note une augmentation du nombre d'élèves sachant déjà lire en début de CP.
- Les parents se rendent compte de cette fatigue et certains enfants sont gardés à la maison le mercredi matin pour se reposer (excuses des parents) ce qui n'était pas une raison d'absence auparavant.
- Les après-midi trop courts réduisent le temps des séances artistiques et sportives qui ne sont pas rattrapées le mercredi matin, souvent consacré aux enseignements fondamentaux.
- Les constitutions de dossiers pour intégrer les écoles privées vincennes au rythme de 4 jours travaillés ont augmenté à tous les niveaux sans pourtant aboutir faute de places.
- Les activités périscolaires du mercredi après-midi ont lieu à l'école exclusivement. Plus aucun élève ne sort pour découvrir autre chose que l'environnement scolaire. Entre 11h45 et 13h, les enfants passent leur temps à se ranger, être compté, attendre pour déjeuner ou sortir de l'école.
- En ce qui concerne les actions culturelles municipales sur le temps scolaire : elles débordent parfois l'après midi sur les nouveaux horaires : ainsi pour participer à la « classe châteaux » par exemple, les élèves doivent quitter l'école à 13h ; les séances et créneaux de piscine ont été modifiés en fonction des nouveaux horaires, réduisant le nombre de séance dans un cycle d'apprentissage et les possibilités de placer le sport l'après midi.

3/ La sécurité à l'école

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 24/05 : le bilan est positif avec cependant quelques portes et fenêtres restées ouvertes. Ce dernier point doit encore être amélioré.

PPMS : un exercice alerte intrusion est prévu le 15/06

Nous sommes toujours au niveau « sécurité renforcée : risque d'attentat » jusqu'au 22/06

Les sorties sont autorisées et toujours soumises à autorisation de la directrice. Madame Greiner et la direction académique sont désormais informées à chaque sortie afin de toujours savoir où se trouvent les enfants.

Dans les lieux publics les mesures de sécurité sont vérifiées par la directrice ; en extérieur la police est prévenue (c'est le cas par exemple pour la course d'orientation dans le bois de Vincennes)

Des boutons d'alerte, des systèmes lumineux et des téléphones internes vont être installés dans l'école par la municipalité.

4/ Tenue vestimentaire

Déclaration commune FCPE / APEV

Madame la directrice,

Nous avons été, au cours de la semaine écoulée, les témoins incrédules et consternés des débordements de la presse internet, laquelle a conspué, je cite, "l'interdiction faite aux petites filles de porter le short" à Libération. Nous avons vécu là ce que la communication en réseau produit de plus contestable, à savoir des informations au mieux tronquées, au pire erronées, répétées sans contrôle ni frein.

Nous regrettons, vous le savez, la manière dont vous avez verbalisé votre consigne, mettant les enfants en position inconfortable, entre l'autorité directoriale et la parole parentale, et laissant ouvertes les vannes de l'incompréhension, de l'exagération et de la sur-interprétation.

Nous ne serons pas forcément en total accord avec vous sur la définition de ce que doit être une tenue correcte à l'école publique - nous plaiderons pour l'autonomie des plus jeunes, l'aisance et le confort de tous par tous les temps et en chaque moment de la longue journée scolaire et extra-scolaire.

Nous tenons néanmoins à vous assurer de l'entière et complète solidarité de nos adhérents face à la campagne de presse dont vous avez fait l'objet. Nous espérons donc ce soir laisser derrière nous les propos les plus outranciers, pour revenir à un débat ouvert et tenter de définir une position commune, tenable et raisonnable, sur la tenue vestimentaire à l'école.

Madame Greiner renouvelle son soutien à madame Delcayre suite au déchainement médiatique dont elle a fait l'objet. Tous les directeurs de Vincennes mettront à l'ordre du jour de leur prochain conseil d'école la problématique de la tenue vestimentaire à l'école et modifieront leur règlement intérieur si besoin ; la tenue à l'école est une question d'actualité qui doit être réfléchie et le conseil d'école peut se prononcer sur le terme de tenue « correcte » adaptée à la vie en collectivité. Selon l'inspectrice, le terme décence n'est pas à utiliser à l'école élémentaire car difficile à définir.

Rappel de la position de l'école

Voici les règles qui sont appliquées dans l'école en accord avec la majorité de l'équipe enseignante et qui avait fait l'objet d'une communication écrite dans les cahiers de correspondance au printemps dernier sans soulever de problème.

« En ces premiers jours ensoleillés, il convient d'attendre de chaque élève une tenue vestimentaire conforme aux exigences de la vie scolaire collective. Les tenues de plage (short très court, dos nu, brassière, tongs) n'ont pas leur place à l'école. La tenue de sport est exigée les jours où l'EPS est à l'emploi du temps »

Tout comme nous apprenons à nos élèves à choisir le bon registre de langue à utiliser selon son interlocuteur, nous leur apprenons également à distinguer une tenue vestimentaire de travail, de loisirs et de sport.

Cette règle s'applique à tous, adulte et enfant et s'inscrit dans le cadre du règlement intérieur, « **la plus grande correction est attendue à tout moment et en tout lieu de l'école, que ce soit en classe, en récréation, à la cantine, à l'étude, vis-à-vis des enseignants, des animateurs de cantine, des parents et aussi des enfants** » du règlement type départemental « **il convient d'attendre de chaque élève une tenue conforme aux exigences de la collectivité** ». Madame l'inspectrice évoque également la continuité avec les règlements des collèges Vincennois.

L'équipe enseignante et la directrice considèrent qu'au regard des 383 élèves de l'école, la tenue vestimentaire n'est pas problématique ; la directrice est intervenue ce printemps auprès de deux garçons et une dizaine de filles toujours de manière respectueuse comme à son habitude.

Rappel du rôle de la directrice :

-Informer, rappeler les règles et expliquer avec calme et bienveillance, sans pression ni harcèlement, avec pour principe de ne pas dénigrer les parents mais de faire la distinction entre les règles de vie à la maison et celles à l'école.

-Veiller à la propreté et l'hygiène des élèves, à la sécurité et à la neutralité des tenues vestimentaires. Ce n'est pas le port du short qui entraîne la transmission de maladies mais bien le manque d'hygiène avec un lavage des mains peu efficace chez certains petits écoliers.

-Recevoir les familles lorsque les enfants tiennent des propos inquiétants : tout éducateur doit recevoir la parole de l'enfant avec précaution car elle n'est pas toujours le reflet de la réalité mais nous renseigne sur ses préoccupations. La reformulation des propos tenus par l'adulte permet d'éviter les interprétations erronées mais cela n'est pas toujours fait avec les plus âgés.

En ce qui concerne les tenues non adaptées, les enseignants peuvent demander l'avis de la directrice avant d'intervenir.

La directrice, représentante de l'équipe enseignante, a entendu la demande de souplesse vestimentaire formulée par les associations de parents le vendredi 2 juin et leur souhait de compléter le règlement intérieur.

Dans la situation qui nous préoccupe désormais, nous avons plusieurs problématiques à résoudre avant de choisir l'évolution de notre règlement intérieur : ces sujets ont déjà fait l'objet de discussions au sein de l'équipe pédagogique.

- Sommes-nous majoritairement favorables/défavorables à l'esprit « d'une tenue correcte exigée à l'école » ? Qu'entendons par « correcte » ?
- Sommes-nous favorables/défavorables à l'apprentissage de cette notion en faisant confiance aux éducateurs/aux parents pour cet apprentissage ?
- L'appréciation de la tenue est-elle laissée à l'initiative de la famille / de l'école au cas par cas, qui reçoit les parents en cas de problème lié à cette appréciation ?
- Les éducateurs sont-ils à même de rappeler les règles vestimentaires sans passer pas la famille comme ils le font pour d'autres problèmes (jouets/médicaments/grossièretés/actes violents...) ?

Dans tous les cas, en cas de différend avec l'école, il est important de ne pas laisser les enfants mal à l'aise ou en porte à faux entre deux discours contradictoires : c'est à l'école que le problème peut se résoudre. Les parents peuvent prendre RDV avec l'enseignant ou la directrice, en présence de l'enfant si besoin, afin d'évoquer toute situation. Les familles peuvent être accompagnées d'un représentant de parents d'élèves élu au conseil d'école.

Les parents élus entendent le souhait de l'école de recevoir des élèves habillés convenablement mais souhaitent que leurs enfants se sentent à l'aise à l'école ; le short est pour eux une tenue correcte adaptée et ne pose pas de problème de décence à cet âge. Il convient de ne pas généraliser les interdits mais plutôt de faire confiance aux parents et d'étudier les situations avec les familles au cas par cas lorsqu'un problème est soulevé par un(e) enseignant(e) ou la directrice. Cette proposition est retenue par le conseil d'école.

Enfin, nous proposerons d'ajouter au règlement intérieur du 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2017/2018 « il convient d'attendre de chaque élève une tenue vestimentaire correcte conforme aux exigences de la vie scolaire collective. La tenue de sport est exigée les jours où l'EPS est à l'emploi du temps »

5/ Les livrets scolaires uniques numériques (LSU) :

Ils seront distribués après la fête de l'école la semaine du 26 au 30/06.

Les élèves de CM qui en auront besoin pourront participer au stage de remise à niveau (RAN) qui aura lieu à l'école Libération du jeudi 24/08 au mercredi 30/08 le matin.

27 élèves passent dans la classe supérieure avec un projet personnalisé de réussite éducative (PPRE) afin d'être pris en charge dès le début de l'année selon leurs besoins.

Avant la remise des livrets scolaires uniques LSU, les élèves de CM2 recevront de la part de madame Rouger un prix : c'est un dictionnaire de collégien.

6/Travaux

La municipalité a fait refaire l'installation téléphonique : désormais, les parents peuvent appeler l'école et laisser leur message. Le numéro d'appel s'affiche correctement et les messages sont audibles.

Le photocopieur de l'école a été changé au mois de mai.

Les travaux prévus

- Câblage de la loge en vue de l'installation d'un PC et installation de ce dernier ;
- Installation de 2 attaches-trottinettes de 10 attaches entre les 2 écoles élémentaires ;
- Projet fresque et remise en peinture préparatoire d'un mur de la cour pour le projet ;
- Condamnation de la porte de secours du garage privé (de la copropriété) donnant sur la cour de l'école.
- Nettoyage (métallisation) des sols de toute l'école
- Peinture des salles du centre de loisirs

Les travaux concernant l'évacuation en cas de fuite due à un danger sont toujours à l'étude

Travaux demandés par l'équipe enseignante :

- Peinture des escaliers
- Peinture des sols dans la cour (marelles, serpents, escargots, couloirs de course, terrains de sport)
- Installer un système de ventilation/aération dans les salles du 2^{ème} où il fait 37° l'après midi quand il fait chaud avec peu de possibilité de courant d'air puisque les vasisas des nouvelles fenêtres ne peuvent pas tous s'ouvrir.
- L'ascenseur

Les parents d'élèves demandent à la commune la mise en place d'un projet de déploiement progressif de système de ventilation ou climatisation dans les classes sur les cinq prochaines années en raison des périodes récurrentes de canicule.

Action des associations pour l'obtention d'un ascenseur :

La FCPE a mis en ligne une pétition pour recueillir le soutien des familles

La séance est levée à 20h30.

La directrice remercie l'ensemble du conseil d'école pour sa participation.

La secrétaire de séance, Isabelle Antchandiet
La directrice, Florence Delcayre